



NEUTRALISER LA CONDENSATION EST OBLIGATOIRE

INFOS LÉGALES

TRAITER LES CONDENSATS AVANT LE REJET EST OBLIGATOIRE

Les condensats, bien qu'assimilés aux eaux usées, doivent être évacués après traitement : NF EN 12056-1 DTU n°60-1 : règle de l'art. art 29-2 du Règlement Sanitaire Dpt : amende de classe 3 - Code de l'Environnement art L216-6 : Déverser ou laisser s'écouler une substance aux effets nuisibles...est puni de 2 ans... et 75 000€

QUIZZ LE SAVIEZ-VOUS?



1 La condensation de la chaudière est-elle de l'eau ?

Le condensat rejeté est un liquide très acide! La chaudière brûle du gaz, ou du fioul : le gaz de la combustion se combine à la vapeur d'eau, qui refroidit dans la chaudière jusqu'à la condensation permettant de récupérer plus d'énergie. Le gaz brûlé devient un liquide : le condensat. C'est de l'acide carbonique avec le gaz, le fioul ajoute de l'acide sulfurique pH 4,5 à 2,5.

NON



2 Une chaudière rejette quelques litres/an ?

Elle rejette au moins 6000 litres de condensation acide par an ! Une chaudière à condensation de 22 kWh fonctionne en moyenne de 8 à 10 heures par jour, durant 200 à 220 jours par an. La condensation est de 0,15 litre par kW et par heure. Soit pour 22kWh : 6600 litres ! (22 x 0,15 x 10 x 200)

NON



- ✓ Acide neutralisé
- ✓ Conformité avec la loi
- ✓ Protège l'environnement

3 Peut-on rejeter le condensat dans les eaux usées ?

Le rejet dans les eaux usées doit être compris entre $8,5 < \text{pH} < 6,5$. Le condensat est trop acide, il doit être traité avant rejet. Il faut le neutraliser. Le rejet acide dans les eaux usées est un REJET délictueux (cf encadré jaune).

Solution : NEUTRALIZER

NON



4 Peut-on rejeter du fioul dans les eaux usées ?

Une goutte de fioul ou d'huile pollue 10.000 litres d'eau et donc gravement la nappe phréatique. Même avec un rendement de 97% la combustion du fioul est partielle, 3% est imbrûlé, soit 3 litres pour 1000 litres de fioul ! Le rejet d'hydrocarbures (fioul imbrûlé) dans les eaux usées est un REJET délictueux (cf encadré jaune)

Solution : NEUTRALIZER Fioul

NON



5 Les tuyaux d'eaux usées résistent-ils aux acides ?

Les évacuations en fonte ou en béton se rongent et se dissolvent sous l'effet des rejets d'acides, les joints caoutchouc ou ciment ne résistent pas à l'acide. Si le rejet n'est pas neutralisé, tout le système urbain et privé va fuir ou polluer le sol.

Solution : NEUTRALIZER protège l'environnement

NON



NEUTRALIZER

Spécial «Murale» jusqu'à 32 kW
NEUTR15GAZ



A++ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

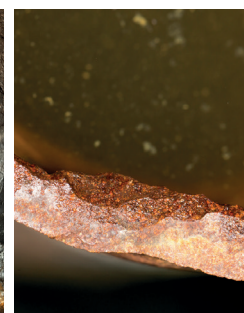
REJET INTERDIT
pH 2,5 fioul - 4,5 gaz

Stoppe CO2 acide pas de rejet gazeux

REJET AUTORISÉ
pH 6,5 - 8

NEUTRALISER EST OBLIGATOIRE

Les condensats, bien qu'assimilés aux eaux usées, doivent être évacués après traitement : DTU n°60-1 - NF P16-250-1 - NF EN 12056-1



Tests réalisés par l'Université Technologique de Munich.

ENVIRONNEMENT: les rejets acides polluent les sols, les eaux souterraines et les océans, ils détruisent faune et flore.